



Les Amis de l'orgue  
et de l'église Notre Dame des Carmes  
de Pont-l'Abbé  
2 place des carmes -29120 Pont-l'Abbé  
site: [www.orguepontlabbe.fr](http://www.orguepontlabbe.fr)  
contact: [orgue.ndc.pa@orange.fr](mailto:orgue.ndc.pa@orange.fr)  
tel 06 50 47 11 59



V du 8-6-21

**Jeudi 19 août 2021**  
**21 heures à Pont-l'Abbé**

**Orgue et lumière**

**Le Chemin de la Croix**

**musique: Marcel DUPRE 1886 - 1971**

**à l'orgue Michel GEOFFROY**  
**maître de chapelle et organiste**  
**de l'église de la Madeleine à Paris VIIIème**

**texte: d'après Paul CLAUDEL 1868 - 1955**

**récitant: André PAUBERT**

**éclairages avec le concours du service culturel de la ville**

*en raison de la pandémie au COVID 19*

*merci de respecter les gestes barrières:*

*distanciation, port du masque, gel hydro-alcoolique*

**Paul CLAUDEL** [1868 Villeneuve sur Fère (Aisne)-1955 Paris] est un poète, auteur dramatique, romancier, diplomate. Bien que de famille catholique, il ne retrouva la foi qu'il avait perdu durant ses années d'école qu'à 18 ans, lors d'une illumination subite, le jour de Noël 1886, alors qu'il assistait en curieux aux vêpres à Notre Dame de Paris. Sa foi catholique devint alors essentielle dans son œuvre...Le chemin de Croix fut écrit en 1911/1913 à son retour en France après 13 ans passés en Chine...Ecrit comme une prière, il voulait que ce texte, méditation sur la passion du Christ, soit dit à l'heure du chemin de croix ou dans un contexte priant. Le pape Jean Paul II fit lire cette méditation lors du chemin de Croix du vendredi Saint au Colisée de Rome lors de l'année jubilaire 2000. Ce chemin de croix est la contemplation de l'homme lui-même portant sa croix dans l'ordinaire d'une vie. (Xavier RAVIER 28/03/2018).

**Marcel DUPRE** (1886 Rouen-1971 Paris), fils de l'organiste de l'abbatiale de saint Ouen de Rouen, Marcel DUPRE se fit confier à 12 ans la tribune voisine de saint Vivien. Elève au Conservatoire de Paris de Louis DIEMER (piano), Charles Marie WIDOR (composition), Alexandre GUIMANT et Louis VIERNE (orgue), il remporta le prix de Rome en 1914 avec sa cantate *Psyché*. De 1916 à 1920, Marcel DUPRE remplaça Louis VIERNE, souffrant, à la tribune de Notre Dame de Paris. Sa célébrité éclata en 1920, lorsqu'il donna de mémoire, en dix concerts, l'intégrale de l'œuvre de BACH. Assistant de WIDOR à Saint Sulpice, il lui succéda en 1934, conservant la fameuse tribune parisienne jusqu'à sa mort. Il enseigna également l'orgue au conservatoire de 1926 à 1954, prenant ensuite pour deux ans la direction de l'établissement.

A l'instar de nombreuses pièces de DUPRE, **le chemin de la Croix, op 29** est issu de l'une de ses improvisations dont il aimait régaler ses auditeurs. « Un concert d'un genre particulier avait été organisé au Conservatoire de Bruxelles, raconte le compositeur ; en deuxième partie (...) fut récité Le chemin de Croix de Paul CLAUDEL (...); après chaque station, j'improvisais pour en donner mon interprétation personnelle. Ce concert eut lieu le 13 février 1930.» Des auditeurs ayant manifesté leurs regrets que cette musique restât du domaine de l'éphémère, DUPRE entreprit bientôt de reconstituer l'esprit, sinon la lettre, des improvisations bruxelloises et de les fixer sur papier. Cette tâche l'occupa une année entière et il assura la création de l'œuvre à l'orgue du Trocadéro à Paris le 18 mars 1932.

Si la lecture du texte de CLAUDEL apporte un éclairage précieux sur la partition de DUPRE, elle n'est pas indispensable : les gloses musicales ne prétendent pas les illustrer à la lettre, elles ne forment qu'un commentaire qui se suffit à lui-même. Les quatorze stations musicales sont liées entre elles par la récurrence des thèmes principaux. Mais de l'aveu même de l'auteur, chacune d'elle repose sur sa propre logique musicale et forme un tout autonome. DUPRE avait d'ailleurs l'habitude d'inscrire certaines d'entre elles, isolément au programme de ses récitals. (Claire DELAMARCHE, musicologue)

-----

**Michel GEOFFROY** débute une carrière de saxophoniste à la fois comme enseignant et comme membre de l'orchestre de la Police Nationale puis se consacre au piano, à l'orgue et à l'écriture musicale. Il étudie au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il obtient trois prix. Il obtiendra trois autres récompenses dans

*des concours nationaux et internationaux et arrivera en finale au concours d'improvisation à l'orgue de Strasbourg.*

*Michel GEOFFROY a enseigné de 2000 à 2003 la musicologie à l'université d'Évry (Essonne). Il est aujourd'hui accompagnateur au conservatoire de Villeneuve Saint Georges (Val de Marne), titulaire de l'orgue de chœur et maître de chapelle à l'église de la Madeleine (Paris VIIIème). A ce titre, il a participé à l'hommage national à Johnny HALLIDAY en 2017.*

## **Le Chemin de la Croix**

**1ère station:** Jésus est condamné à mort : **bleu foncé**

**2ème station:** Jésus est chargé de sa croix : **jaune clair**

**3ème station:** Jésus tombe sous le poids de sa croix : **jaune ocre**

**4ème station:** Jésus rencontre sa mère : **bleu clair**

**5ème station:** Simon le cyrénéen aide Jésus à porter sa croix : **vert clair**

**6ème station:** Une femme pieuse essuie la face de Jésus : **jaune**

**7ème station:** Jésus tombe à terre pour la 2<sup>ème</sup> fois : **orange**

**8ème station:** Jésus console les filles d'Israël qui le suivent : **vert clair**

**9ème station:** Jésus tombe pour la 3<sup>ème</sup> fois: **orange**

**10ème station:** Jésus est dépouillé de ses vêtements: **rose pâle**

**11ème station:** Jésus est attaché à la croix: **rouge**

**12ème station:** Jésus meurt sur la croix: **violet**

**13ème station:** Jésus est détaché de la croix et remis à sa mère: **rouge foncé**

**14ème station:** Jésus est mis dans le sépulcre: **violet foncé puis transition vers l'arc en ciel**

**prochain concert à libre participation: dimanche 12 septembre à 16 heures:**

**Grandes Orgues**

Ursula HERMANN-LOM organiste titulaire honoraire  
de l'église protestante Saint Paul de STUTTGART

Jean Sébastien BACH: l'art de la fugue -Arvo PART annum per annum

**L'association fondée en 1989 redémarre en 2012-2013** avec de nouveaux statuts plus adaptés.

**Son but reste la mise en valeur du patrimoine de l'église et de l'orgue.**

**→Au niveau de l'orgue :**

Son 1er projet est d'apporter à la ville propriétaire et à la paroisse affectataire l'aide à la rénovation de l'orgue et à son animation.

**Cet instrument à vent de 2 125 tuyaux à transmission électrique et 3 claviers** avait une dégradation telle de ses contacts qu'il ne permettait plus d'accueillir de concerts.

**La restauration en 3 tranches** sous maîtrise d'ouvrage de la ville, par **la manufacture bretonne d'orgue de Nicolas TOUSSAINT à Nantes** est bien avancée.

**La 1ère tranche** sur la console s'est déroulée en 2016.

**La 2ème tranche** sur certains éléments du buffet vient se terminer à Pâques 2019.

Il restera **une 3<sup>ème</sup> tranche** de dépoussiérage et de ré harmonisation, une fois les travaux du clocher terminés et non encore programmés.

**Mais déjà les rénovations effectuées** permettent de reprendre avec bonheur en plus de la participation aux offices, l'organisation de concerts, en particulier **les jeudis matin d'été** à l'heure du marché, sur cet orgue de **style néo classique d'une palette de 30 jeux réels pouvant aller jusqu'à 38 jeux avec les extensions et dédoublements.**

**Ce type d'orgue** permet de jouer **tous les répertoires.**

**→Au niveau patrimonial :**

**L'association travaille avec les partenaires officiels**, affectataire et commission d'art sacré, commune propriétaire et Direction Régionale des Affaires Culturelles à élaborer des projets communs, en particulier de poursuivre la restauration de la statuaire.

Merci à l'artiste de ce jour de prêter son concours aux objectifs de l'association.

Vous trouverez un **tronc ou une corbeille** près de la porte de sortie en **participation selon votre bon cœur** aux frais d'organisation, aux droits de SACEM, au défraiement de l'artiste et aux projets de l'association. Merci d'avance.

Vous avez aussi la possibilité **d'adhérer à l'association** au tarif minimum de 7€, en remplissant un formulaire auprès des permanents. L'association reconnue d'intérêt général est habilitée à délivrer des reçus fiscaux sur demande.